



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, vendredi 2 septembre 2022

Alerte éthéphon en Martinique, évaluation des risques en Guyane

Dans le cadre de ses missions de contrôle en matière de sécurité sanitaire des fruits et légumes, la Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS) de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) de la Martinique, a réalisé ces dernières semaines des analyses de résidus de produits phytopharmaceutiques dans des bananes.

Les prélèvements, acheminés et analysés en laboratoire spécialisé, ont montré l'utilisation de l'éthéphon sur 25 lots de bananes plantains (pour 37 prélèvements effectués). Les circuits de distribution concernés ont immédiatement suspendu leurs achats auprès des fournisseurs suspectés.

L'éthéphon est un régulateur de croissance végétale utilisé pour promouvoir la maturation de certains fruits comme les tomates, les betteraves ou encore le café. Il est donc notamment autorisé en culture d'ananas pour accélérer la floraison. Or dans ces cas, cette molécule est pulvérisée sur les fruits cueillis encore verts pour accélérer le passage vers la couleur jaune afin de présenter à la vente des produits plus attrayants pour le consommateur. Cet usage pour le mûrissement des bananes n'est pas autorisé.

Courant 2016, en Guyane, des analyses réalisées par la DGCCRF et le SALIM avait mis en évidence deux utilisations d'éthéphon frauduleuses. Des suites administrative et pénales avaient été engagées à l'encontre des contrevenants.

Suite à cette nouvelle alerte en Martinique, les services de l'État en Guyane ont été sollicités. Ainsi, cinq services d'État dont le service de l'alimentation de la Direction Générale des Territoires et de la Mer (DGTM), sont en cours d'évaluation du risque en Guyane et de coordination. Des prélèvements sont notamment prévus à différents niveaux de production et de commercialisation afin de vérifier si une contamination existe sur certains fruits en Guyane.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) classe ce produit comme « **légèrement dangereux** ».

S'agissant des utilisateurs, un usage non maîtrisé est susceptible d'occasionner plusieurs types de symptômes tels que des brûlures de la peau, des lésions oculaires, des diarrhées, des crampes d'estomac ou l'augmentation de l'appétit.

S'agissant des consommateurs, l'évaluation toxicologique de l'éthéphon menée par l'OMS en 2015, conclut qu'il est peu susceptible de présenter un risque cancérigène.

La Direction générale de la santé a sollicité l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) afin d'obtenir de celle-ci un avis circonstancié.

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

communication@guyane.pref.gouv.fr

www.guyane.gouv.fr